

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE
SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE
2016-2017 À 2020-2021

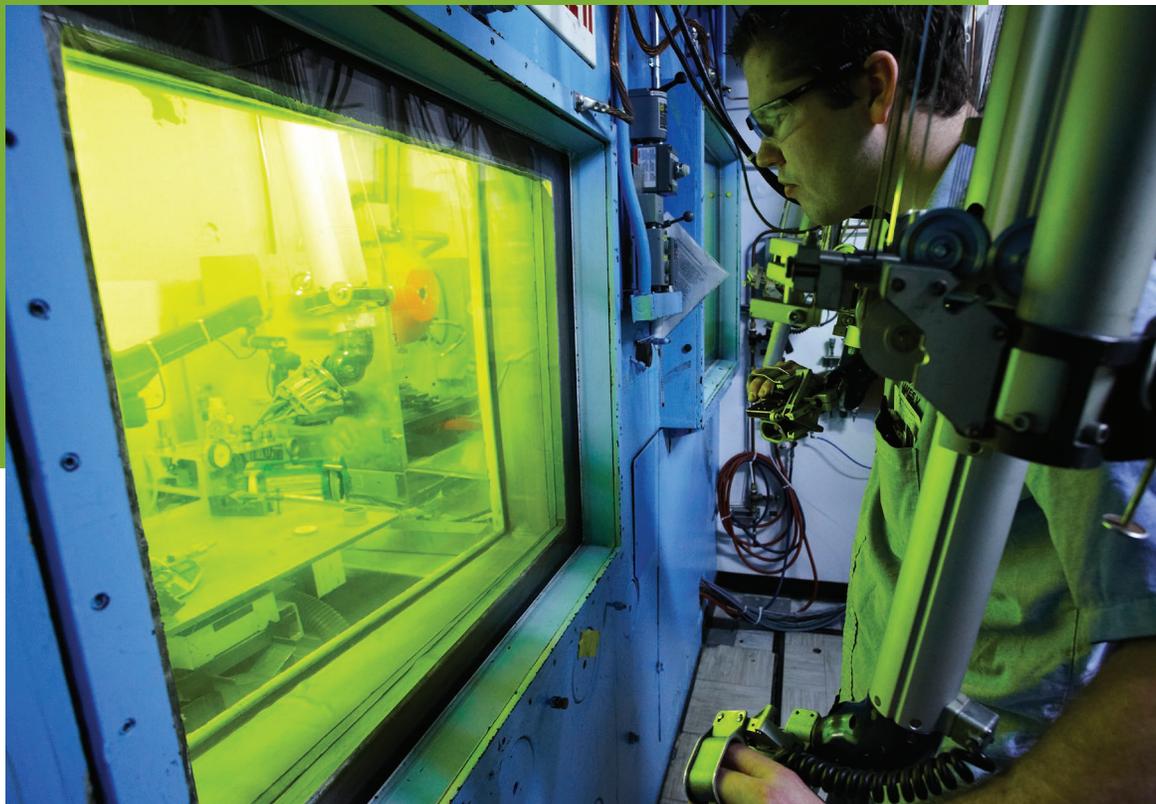


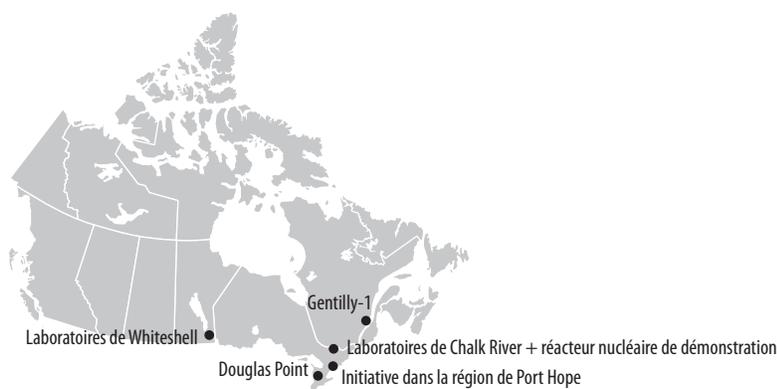
Table des matières

| | |
|--|----|
| Mandat | 1 |
| Profil de l'entreprise | 2 |
| Environnement d'exploitation | 4 |
| Objectifs et plans | 9 |
| | |
| Annexe A – États financiers consolidés | 20 |
| Annexe B – Budget d'exploitation de 2016-2017 | 26 |
| Annexe C – Plan d'immobilisations pour 2016-2017 | 24 |
| Annexe D – Gouvernance d'entreprise | 28 |
| Annexe E – Mise en œuvre de la directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements | 34 |

Note : Le Plan d'entreprise d'EACL est approuvé par le gouverneur en Conseil, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce sommaire du Plan d'entreprise informe les parlementaires et les Canadiens de l'orientation stratégique et des objectifs d'EACL pour la période de planification et fournit les plans financiers ainsi que les budgets de fonctionnement et d'immobilisations. Toute information commercialement préjudiciable est exclue de ce sommaire en vertu de l'article 153, paragraphe 1, de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

En tant que société d'État fédérale, le mandat d'EACL est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Elle accomplit son mandat dans ses huit principaux sites à l'échelle du Canada. Le siège social d'EACL est situé à Chalk River, en Ontario. Le site de Chalk River représente le principal complexe de laboratoires d'EACL et le complexe de recherche et de développement le plus important du Canada. Ce milieu scientifique soutient de nombreux laboratoires hautement spécialisés et uniques, des installations d'essai et un imposant réacteur de recherche, le réacteur National Research Universal (NRU), qui sont tous utilisés pour tirer profit de la science et de la technologie nucléaires à des fins pacifiques. Les activités scientifiques comportent des applications importantes dans des domaines comme la santé, la sûreté, la sécurité, l'énergie, la non-prolifération, la protection de l'environnement et les interventions en cas d'urgence, dont le Canada et les Canadiens tirent profit.



EACL a également comme mandat de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de gestion et de déclassement des déchets radioactifs. EACL est responsable de l'assainissement approprié et sécuritaire, et de la gestion à long terme des déchets radioactifs à ces sites. EACL supervise également, pour le compte du gouvernement du Canada, les travaux semblables à d'autres sites où le gouvernement a la responsabilité des déchets radioactifs historiques de faible activité, comme ceux des municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario.

EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral afin de s'acquitter de son mandat et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles du Canada. Elle tire également parti de ses capacités uniques sur ses sites pour appuyer l'industrie et d'autres tiers sur une base commerciale.

EACL s'acquitte de son mandat aux termes de contrats à long terme avec l'entrepreneur du secteur privé pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Plus de détails sont présentés à la rubrique suivante.

Profil de l'entreprise

EACL est un chef de file dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de 60 ans. Ses origines remontent à la création des réacteurs nucléaires. Depuis, la société est à l'avant plan de réalisations scientifiques pour le compte du Canada, y compris la conception et le développement de la technologie des réacteurs CANDU. Les travaux entrepris aux Laboratoires de Chalk River, en Ontario, sont responsables de nombreuses réalisations scientifiques importantes, et ses employés ont reçu des hommages partout dans le monde, notamment deux prix Nobel, pour leur contribution à la science.

Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la production d'isotopes médicaux, la réhabilitation de sites contaminés dans les municipalités de Port Hope et de Clarington en Ontario, le déclassement de ses propres sites et installations ainsi que des applications de science et technologie nucléaires dans des domaines comme l'énergie, la non-prolifération, l'état de préparation aux situations d'urgence, la lutte contre le terrorisme, la santé et la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne et le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques dans le domaine du nucléaire hautement qualifiés.

Restructuration et modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur

En 2009, le gouvernement a entrepris de restructurer EACL, dans le but de réduire les risques et les coûts pour les contribuables canadiens et d'exploiter les capacités d'EACL au profit des Canadiens et de l'industrie. La restructuration a été entreprise en deux phases, dont la première a été complétée en 2011 avec la vente des actifs de la division des réacteurs CANDU d'EACL à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin. La deuxième phase portait sur le reste de l'organisation, les Laboratoires nucléaires et les responsabilités de gestion des déchets connexes, avec pour objectif la mise en place d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE).

Dans le cadre de la deuxième phase, le gouvernement a mis en place un processus d'approvisionnement aux fins de la sélection d'un entrepreneur du secteur privé qui serait responsable de la gestion et de l'exploitation des laboratoires. L'objectif est de tirer parti de la rigueur et de l'efficacité propres au secteur privé tout en profitant de l'expertise considérable et des installations propres aux laboratoires.

En 2015, après avoir retenu l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada, un consortium formé de CH2M HILL, EnergySolutions (maintenant WS Atkins), Fluor, SNC-Lavalin et Rolls-Royce, EACL est passée d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un organisme gouvernemental à un modèle d'OGEE.

Aux termes de ce modèle, EACL a conclu un contrat à long terme avec l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC). Dans un premier temps, les LNC ont été créés en tant que filiale en propriété exclusive d'EACL, et leur propriété a ensuite été transférée à l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada.

Par conséquent, les LNC sont aujourd'hui constitués en tant qu'entreprise du secteur privé responsable de la gestion et de l'exploitation quotidiennes de l'ensemble des sites, des installations et des actifs d'EACL. Les LNC emploient plus de 3 500 personnes, dont la plupart étaient auparavant au service d'EACL.

Pour sa part, EACL a été restructurée pour devenir une petite société d'État disposant de l'expertise et des capacités nécessaires pour surveiller les accords d'OGEE. L'objectif d'EACL est de tirer parti du modèle d'OGEE afin de remplir son mandat. Son rôle consiste à surveiller et à favoriser le rendement des LNC dans le but de réaliser les objectifs d'EACL. EACL continue aussi d'être responsable de la gestion de ses passifs conservés liés à l'ancienne division des réacteurs CANDU (opérations commerciales abandonnées).

Environnement d'exploitation

Évaluation des résultats

L'exercice 2015-2016 a été synonyme de transition pour EACL, y compris un changement sur le plan de l'environnement d'exploitation et sur l'environnement commercial : défis, possibilités et risques différents, et nouveaux critères de référence.

La présente rubrique présente les mesures de rendement établies dans le Plan d'entreprise de 2015-2016 d'EACL, compte tenu du fait que cet exercice a été synonyme de transition et de changements importants. Cela dit, il convient de souligner plusieurs réalisations de l'exercice 2015-2016, en fonction des priorités et des engagements aux termes du Plan d'entreprise de cet exercice. La plupart des éléments présentés se rapportent à la préparation du modèle d'OGEE et à la transition à ce modèle :

| Priorités | Mesures du succès | Résultats |
|--|---|--|
| Transfert des actions et achèvement de la restructuration | Transférer les actions des LNC à l'entrepreneur du secteur privé sélectionné selon le calendrier établi (à l'automne 2015 ou avant) | À l'été 2015, les actions des LNC ont été transférées avec succès à un entrepreneur du secteur privé sélectionné, soit l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada. |
| Transition | Les LNC fourniront tous les livrables requis pour la transition, comme il est spécifié dans le contrat. Cet objectif sera atteint lorsque EACL acceptera ou recevra les livrables, comme il est spécifié dans le contrat. | Le 31 mars 2016, EACL a confirmé aux LNC et à l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada que la période de transition était terminée. EACL a respecté ses obligations contractuelles selon le calendrier. |
| Élaboration du modèle et de l'interface de surveillance appropriés | Les LNC auront préparé une description de leur système d'assurance qualité des travaux de l'entrepreneur. EACL et les LNC respecteront leurs obligations contractuelles selon le calendrier. | Les LNC ont fourni à EACL une description du projet de système d'assurance qualité des travaux de l'entrepreneur, qui a été accepté par EACL. EACL a respecté ses obligations contractuelles selon le calendrier. |

| Priorités | Mesures du succès | Résultats |
|--|---|--|
| Amélioration des LNC avant et après la restructuration | Faciliter l'amélioration de la culture de la sûreté au sein des LNC, mesuré par le fait que les LNC ont démontré qu'ils ont un intérêt renouvelé pour la sûreté et qu'ils ont adopté de nouvelles meilleures pratiques de l'industrie. Les tendances en matière de principales mesures de la sûreté (blessures entraînant une perte de temps de travail, incidents environnementaux, contamination) s'améliorent par rapport à celles des exercices précédents. | Les LNC ont su maintenir la tendance à la baisse très positive à l'égard des blessures entraînant une perte de temps de travail, affichant une fréquence et une gravité respectivement de 0,06 et 0,37 (calculées selon le nombre de blessures entraînant une perte de temps de travail par rapport au nombre total d'heures travaillées), une réduction marquée des événements environnementaux, et des progrès encourageants pour réduire les incidents de contamination radiologique avec une intensité accrue correspondante à l'égard de l'amélioration du processus d'atténuation des répétitions. En outre, des améliorations continues des données sur les tendances en matière d'entretien des immobilisations / actifs ont été enregistrées : analyse détaillée de l'évaluation de la condition en cours, taux d'achèvement de l'entretien préventif accru, tendance positive d'optimisation du ratio de l'entretien préventif par rapport à l'entretien correctif, et fiabilité accrue des installations et des services relatifs aux activités de base. |
| | Favoriser l'essor des programmes de déclassement et de gestion des déchets en démontrant les progrès réalisés en matière de déclassement ou d'expédition des déchets, tel qu'il est mesuré par les activités de déclassement des LNC pour 2015-2016 menées comme il est précisé dans leur programme de travail et budget annuels | Les programmes de déclassement et de gestion des déchets, à ce stade précoce, sont axés sur le développement de capacités et le fondement du processus pour paver la voie à l'atteinte de résultats efficaces. Tirant parti de la vaste expérience des sociétés faisant partie de l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada, soit l'élaboration d'une stratégie de gestion des déchets détaillée, des efforts proactifs à l'égard de la conception et de l'obtention de permis pour une installation de gestion des déchets près de la surface, et l'élaboration de stratégies de caractérisation efficaces. En plus des efforts de développement des capacités, d'importantes étapes ont été atteintes dans le rapatriement d'uranium hautement enrichi grâce à la première expédition de barres de combustible du NRX au site de Savannah River en Caroline du Sud (États-Unis), et aux travaux de déclassement préliminaires entrepris cet été qui permettront de nettoyer de vastes terrains dans la région supervisée et changeront la ligne d'horizon du site. |
| | Aligner les activités dans le domaine de la science et de la technologie des LNC sur les besoins et les priorités fédérales, tel qu'il est mesuré par l'apport des LNC à l'élaboration du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires | La gouvernance et les modalités de référence à l'égard du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires ont été établies et les comités interministériels, représentés par 13 ministères et agences, ont fourni des indications aux LNC quant à un programme de travail annuel qui répondrait aux besoins du gouvernement. Les LNC ont présenté un programme de travail et budget relativement au Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires aligné sur les indications et approuvé par les comités interministériels. |

Points à considérer en matière d'exploitation

Dès la mise sur pied de la structure des laboratoires nationaux du département de l'Énergie, le modèle d'OGEE a été utilisé aux États-Unis aux fins de la gestion de laboratoires nucléaires. Plus récemment, le Royaume-Uni a adopté ce modèle dans le but de changer la culture de gestion de ses sites et de renforcer sa mission de déclasser. De fait, la mise en œuvre du modèle d'OGEE au Canada ressemble de près à celle du Royaume-Uni, et a fait l'objet d'ajustements pour tenir compte du contexte canadien et des leçons apprises d'autres pays.

Fait important, le modèle d'OGEE devrait permettre à EACL de renforcer de façon significative sa mission de gestion des déchets radioactifs et de déclasser, un objectif qui est maintenant une tendance commune au sein des nations nucléaires. Ainsi, la priorité est accordée à la réalisation rapide des objectifs en matière de déclasser et à la formulation hâtive de solutions de stockage à long terme, afin de réduire les risques. C'est notamment le cas pour les installations et les sites plus anciens dont les coûts et les risques liés au maintien du statu quo (comme l'entretien de vieux bâtiments contaminés) sont plus importants que ceux liés au déclasser, à la décontamination et à la démolition d'installations, dont les déchets radioactifs sont traités et stockés de façon appropriée dans des installations de gestion des déchets à long terme ou des installations de stockage.

Ainsi, EACL accorde une grande importance à ce que les LNC révisent les plans existants et en proposent de nouveaux qui contribueront à remplir les obligations d'EACL en matière de déclasser et de gestion des déchets, notamment à accélérer le développement, la conception et la construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface aux Laboratoires de Chalk River. Cette installation agira à titre de lieu de gestion des déchets ultime pour un important volume de déchets des LNC. Une attention est également accordée à l'accélération du déclasser et la fermeture des Laboratoires de Whiteshell et du réacteur nucléaire de démonstration respectivement au Manitoba et en Ontario.

Qui plus est, EACL prévoit que le modèle permettra de renouveler l'infrastructure des Laboratoires de Chalk River, l'objectif étant de tirer parti des capacités et de l'expertise actuelles pour bâtir un complexe scientifique de classe mondiale unique adaptable et capable de répondre aux besoins du gouvernement fédéral tout en augmentant les produits provenant de tierces parties.

Par conséquent, l'exercice 2016-2017 sera critique pour la mise en place de plans à long terme pour les LNC dans les domaines du déclasser, de la science et de la technologie, et des investissements en immobilisations. EACL collaborera avec les LNC, et les remettra en question au besoin, pour élaborer des plans intégrant les meilleures pratiques de l'industrie et générant de la valeur pour le Canada.

Sphère d'influence d'EACL

Le rôle d'EACL aux termes du modèle d'OGEE consiste à surveiller le contrat et le rendement des LNC par rapport à leurs obligations contractuelles, ce qui comprend tirer parti de l'expertise et des capacités des LNC, notamment le nouveau leadership conféré aux LNC par l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada. Ce rôle diffère grandement de celui que jouait EACL au cours des dernières décennies, où il était directement responsable de toutes les activités menées dans ses sites et de la direction des travaux visant à mener à bien ses missions.

Le nouveau rôle de surveillance d'EACL se résume à préciser ce qui doit être fait, mais non la manière de le faire. De fait, les responsabilités de gestion quotidienne des sites et de direction des travaux incombent aux LNC, en leur qualité d'exploitant des installations nucléaires autorisées et d'employeur de l'effectif.

En acceptant le programme de travail et budget annuels des LNC, EACL est en mesure d'influencer les plans des LNC pour s'assurer qu'ils sont harmonisés avec les priorités d'EACL. Le rôle d'EACL consiste à remettre en question les plans des LNC pour trouver un bon équilibre entre le niveau d'activités nécessaires pour s'acquitter du mandat d'EACL et optimiser les ressources pour le Canada tout en étant réalisable.

Risques et possibilités

Qui dit nouveau rôle dit nouveaux défis et nouvelles possibilités. EACL a adopté une approche lui permettant de déceler les risques et d'élaborer des stratégies d'atténuation de ces risques. Les principaux risques liés à son mandat et à son nouveau rôle sont décrits ci-après.

Risques contractuels

Le modèle d'OGEE constitue une nouvelle structure qui repose sur l'expertise de l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada. Au fil de la mise en œuvre et de l'évolution de la relation contractuelle, EACL et les LNC chercheront à établir des processus de travail fondés sur les exigences contractuelles ainsi que sur d'autres processus formels et informels de collaboration et de communication. Le succès du modèle dépend en partie de la solidité de la relation établie, du niveau de confiance entre les deux organisations, ainsi que du niveau approprié de surveillance exercée sur les LNC. EACL devra continuer de chercher à trouver le bon équilibre entre une surveillance suffisante des activités et sa fonction de remise en question, bien que les activités de surveillance ne doivent pas être trop coûteuses ni entraîner un fardeau ou des processus administratifs superflus. Le rôle d'EACL est réellement de préciser ce qui doit être fait, mais non la manière de le faire.

Pour atténuer ce risque, des protocoles et des processus de gestion ont été élaborés dans le but d'assurer le partage approprié de l'information à tous les échelons et de faciliter la collaboration, y compris un système d'assurance qualité des travaux de l'entrepreneur (système qui permet à l'entrepreneur de gérer le rendement conformément aux exigences contractuelles) et un système de gestion de la valeur acquise standard (système de gestion des projets et de suivi du rendement) qui sont à la disposition d'EACL. EACL travaille également de manière formelle et informelle pour établir une relation solide avec les LNC, fondée sur la confiance et le respect. Tirer parti de la relation existante permettra à EACL de s'attarder à des questions stratégiques plus larges qui comptent davantage pour le Canada, plutôt qu'à se concentrer sur les processus et les transactions courantes dont la valeur ajoutée est moindre. Il convient toutefois de noter qu'EACL conserve des droits de vérification importants si elle a besoin d'obtenir des renseignements supplémentaires de la part des LNC.

Risques internes

Les activités et le succès d'EACL, y compris l'exercice d'une surveillance efficace du contrat, dépendent en grande partie de la capacité de la société de maintenir en poste son effectif peu nombreux composé d'employés hautement qualifiés et spécialisés. Au début du présent exercice, EACL dispose d'une équipe complète d'employés en place. Cependant, il pourrait s'avérer difficile de maintenir en poste des employés et de pourvoir des postes vacants compte tenu du nombre assez limité d'experts en exploitation de sites nucléaires dans un contexte d'OGEE comme celui dans lequel évolue EACL. Notamment, EACL a recruté des experts internationaux pour bénéficier des bonnes connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre du modèle d'OGEE et les remplacer pourrait s'avérer difficile.

Le maintien en poste de ces experts internationaux ainsi que la formation en milieu de travail d'autres employés demeurent essentiels à la poursuite des activités par la société. Pour ce faire, la planification de la relève et la formation croisée ou le mentorat seront essentiels pour préparer la prochaine génération d'experts canadiens au modèle d'OGEE, et pour éviter qu'un poste important ne soit pas pourvu. Par ailleurs, la structure de rémunération d'EACL doit faire l'objet d'un examen annuel pour faire en sorte qu'EACL demeure un employeur attrayant et concurrentiel pour ses employés hautement qualifiés.

Comme le modèle d'OGEE est toujours nouveau en 2016-2017, EACL prévoit ajuster sa structure organisationnelle et ses besoins en ressources connexes pour s'adapter à son nouveau rôle. Dans ce sens, EACL s'est dotée de la souplesse lui permettant d'accroître périodiquement et stratégiquement les capacités et les compétences de ses ressources en recrutant des ressources spécialisées au besoin.

Risques liés aux projets des LNC

EACL a déterminé que plusieurs projets étaient hautement prioritaires et surveille de près les progrès des LNC quant à l'avancement des travaux. Dans tous les cas où EACL a déterminé que des projets comportent des risques plus élevés, elle surveille de plus près les projets. Pour ce faire, elle s'assure que les plans reflètent correctement les priorités fixées et les mesures nécessaires, faisant participer d'autres parties prenantes, le cas échéant, au suivi du rendement et s'assurant que le régime incitatif est aligné sur les priorités et les risques.

Objectifs et plans

Le modèle d'OGEE étant en place depuis l'été 2015, EACL se concentre maintenant à assurer le respect des engagements des LNC conformément à leur programme de travail et budget annuels. L'exercice 2016-2017 sera également crucial pour l'établissement de l'orientation stratégique des LNC, ces derniers devant élaborer leurs plans à long terme à des fins de revue et d'approbation par EACL.

Ainsi, EACL s'assurera que les LNC mettent en œuvre leurs priorités à court terme présentées dans leur programme de travail et budget annuels, et atteignent les cibles établies dans les Mesures de rendement et le plan d'évaluation. Les faits saillants sont présentés dans la rubrique suivante.

Les objectifs à plus long terme d'EACL pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de déclassement et de gestion des déchets, maintenir et établir un programme de science et de technologie solide, et revitaliser les Laboratoires de Chalk River, sont également présentés plus loin. Comme EACL collaborera avec les LNC en 2016-2017 pour développer leurs plans sur 5 et 10 ans se rapportant à ces missions, les objectifs et les mesures de rendement pour 2017-2018 et par la suite pourraient être ajustés lorsque les plans à long terme des LNC auront été finalisés.

Les budgets prévus pour chacun des secteurs prioritaires sont présentés plus loin. Ces budgets reposent sur les budgets des LNC prévus pour 2016-2017, conformément à leur programme de travail et budget annuels pour le même exercice. Les budgets pour 2017-2018 et par la suite sont fonction du financement gouvernemental disponible et des produits commerciaux projetés. Par ailleurs, les états financiers consolidés qui se trouvent à l'annexe A fournissent des précisions sur la situation financière

Total des besoins de financement d'EACL pour la période de planification (excluant les activités abandonnées) - trésorerie

Déduction faite des produits / du financement

| (en millions de dollars) | Réel 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | | Total sur 5 ans |
|--|-----------------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | 2020- 2021 | |
| Besoins de financement | | | | | | | | |
| Déclassement et gestion des déchets | 233 | 230 | 413 | 520 | 581 | 600 | 489 | 2 602 |
| Laboratoires nucléaires | 357 | 422 | 470 | 475 | 418 | 388 | 342 | 2 093 |
| Total des besoins de financement d'EACL | 591 | 652 | 883 | 995 | 999 | 988 | 831 | 4 695 |
| Financement provenant des produits tirés de la gestion de l'eau lourde | 48 | 47 | 41 | 29 | 9 | – | – | 79 |
| Répartition des frais généraux ajustée | 42 | – | – | – | – | – | – | – |
| Besoins nets de financement d'EACL | 501 | 605 | 843 | 966 | 990 | 988 | 831 | 4 616 |

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Les données sur le financement de l'E13/14 et de l'E14/15 ont été ajustées rétroactivement pour tenir compte de la nouvelle méthode d'établissement des coûts pour un poste budgétaire défini. Par conséquent, l'ajustement des frais généraux requis a été affecté aux données sur le financement.

Déclassement et gestion des déchets

Priorité : S'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclasserment et de gestion des déchets radioactifs

EACL a un important passif lié au déclasserment et à la gestion des déchets radioactifs, qui découle des décennies d'activités nucléaires menées à ses sites. Ce passif correspond aux coûts estimés de l'assainissement des zones de gestion des déchets existantes ainsi que de la décontamination, la démolition et l'élimination sécuritaires des bâtiments et des installations contaminés. L'objectif d'EACL est d'éliminer les dangers pour réduire les risques et les coûts pour le Canada conformément aux meilleures pratiques internationales.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites dont le premier propriétaire n'existe plus ou ne peut être tenu responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités comprennent l'assainissement et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario.

L'adoption du modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expérience et de l'expertise du secteur privé afin d'optimiser les travaux et d'accroître l'efficacité et l'efficacit , y compris de prendre des mesures pour g rer les risques plus rapidement et h ter la mise en service des installations de stockage des d chets pour r duire les co ts d'entretien et de surveillance   long terme. Ainsi, EACL s'attend   ce que les LNC proposent de nouveaux plans pour faire avancer les choses en ce qui a trait aux activit s de d classerment et de gestion des d chets, pour s'harmoniser avec les meilleures pratiques internationales et r duire les obligations du gouvernement sur une p riode beaucoup plus courte que pr vu.

Les travaux   cet  gard ont commenc  au cours de la p riode de transition, tout de suite apr s l'adoption du mod le d'OGEE, et devraient se poursuivre au cours de l'exercice 2016-2017 lorsque les LNC  laboreront et proposeront des plans   long terme pour remplir les obligations d'EACL en mati re de d classerment et de gestion des d chets. Ainsi, bien que les mesures et les objectifs de rendement notionnels pour 2017-2018 et par la suite soient pr sent s ci-dessous, ils seront ajust s au cours de l'exercice 2016-2017 et il en sera tenu compte dans les plans d'entreprise futurs.

Les travaux, dont le budget pr vu fera l'objet d'un suivi, seront ax s sur cinq grands projets :

1. Travaux g n raux de d classerment et de gestion des d chets

Ce projet comprend toutes les activit s de gestion des d chets et de d classerment qui viseront les d chets h rit s d'EACL   ses Laboratoires de Chalk River et deux autres sites plus petits, soit Gentilly-1 au Qu bec et Douglas Point en Ontario. Les activit s pour la p riode de planification porteront principalement sur les Laboratoires de Chalk River, o  se concentre la majorit  des obligations d'EACL.

Pendant la p riode de planification, EACL aura deux priorit s : surveiller la transformation de l'organisation de gestion des d chets et de d classerment des LNC, ainsi que faire progresser les principales activit s de d classerment et de gestion des d chets   Chalk River. Cela comprend la conception par les LNC, l'obtention de permis et les travaux des parties prenantes   l' gard d'une installation de gestion des d chets pr s de la surface, de m me que du d classerment et de la d molition de l'infrastructure redondante, ce qui r duira les risques et permettra la r habilitation du site et le renouvellement de l'infrastructure.

EACL surveillera aussi les travaux des LNC, en ce qui a trait aux projets de rapatriement d'uranium hautement enrichi, afin de minimiser le risque op rationnel et environnemental connexe.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesures de rendement | Cible |
|---|--|---|
| Les pratiques de déclasserment et de gestion des déchets sont transformées et fondées sur une vision à long terme stratégique, intégrée et rentable de la gestion des responsabilités d'EACL. | Publication par les LNC du premier document exhaustif de stratégie intégrée en matière de déchets tenant compte des stocks actuels et de l'état des circuits d'élimination des déchets pour l'ensemble des sites et des emplacements des LNC | 31 mars 2017 |
| | Acceptation par EACL des plans des LNC en matière de déclasserment et de gestion des déchets sur 5 et 10 ans | 31 mars 2017 |
| | Les aires de gestion des déchets comportent de nouveaux bâtiments pour les employés et de l'effectif spécialisé est affecté aux projets | 31 mars 2017 |
| Le programme de déclasserment et de gestion des déchets du site de Chalk River est accéléré et afin de réduire les responsabilités d'EACL | Avec le temps, les responsabilités d'EACL sont réduites. | À déterminer selon les plans à long terme qui vont être préparés et approuvés en 2016-2017 |
| | Conception, planification, obtention du soutien et des approbations appropriées et construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface | 2016-2017 : Participation de l'organisme de réglementation et des parties prenantes |
| | Les étapes importantes liées aux changements apportés à la ligne d'horizon aux Laboratoires de Chalk River sont atteintes conformément au programme de travail et budget annuels des LNC et aux Mesures de rendement et le plan d'évaluation | 2016-2017 : Quatre structures 2017-2018 et années suivantes : À déterminer en fonction des plans à long terme |
| | Programme de rapatriement : continuation des expéditions de barres de combustible et début des expéditions de résidus cibles au site du département de l'Énergie américain de Savannah River | Expéditions de résidus cibles achevées en 2019 Expéditions de barres de combustible achevées en 2021 |
| | Exploitation de l'installation d'emballage et de stockage de combustible et transfert de combustible à partir des trous de stockage (site de Chalk River) | 2016-2017 : Transfert du combustible à partir de 10 trous de stockage 2017-2018 et années suivantes : À déterminer |
| | Contrat octroyé pour la conception et la construction du projet de déchets liquides entreposés solidifiés par cimentation | 31 mars 2017 |

2. Initiative dans la région de Port Hope (IRPH)

Le projet englobe toutes les activités associées à l'initiative d'assainissement des déchets radioactifs historiques de faible activité situés dans les municipalités de Port Hope et de Clarington. L'objectif est de gérer de façon sécuritaire environ 1,7 million de mètres cubes de déchets radioactifs historiques de faible activité et les sols contaminés. Des installations modernes en vue d'une gestion à long terme des déchets seront construites et recevront les déchets d'installations de gestion des déchets existantes dans la communauté et d'autres déchets qui sont dispersés dans la région.

Au cours de l'exercice 2016-2017, l'accent pour les LNC portera sur l'attribution de contrats importants visant la finalisation de travaux de levée radiologique des propriétés dans Port Hope, effectuer des travaux de réhabilitation et exploiter les installations de gestion à long terme des déchets dans chacune des communautés.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesures de rendement | Cible |
|---|---|---|
| L'Initiative dans la région de Port Hope est exécutée de façon efficace et efficiente afin de réduire les responsabilités d'EACL. | Les jalons de l'IRPH sont terminés avant l'échéance ou selon le calendrier. | 2016-2017 : Mise en service de l'usine de traitement des eaux usées à Port Hope 2016-2017 : Attribution du contrat de construction et exploitation de l'installation de gestion des déchets à long terme de Port Hope Années suivantes : 2019-2020 : Construction des installations de gestion des déchets de Port Hope et Port Granby et achèvement de la réhabilitation des principaux sites |

3. Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

Ce projet comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope), notamment les projets transitoires continus de réhabilitation et de gestion des déchets partout au Canada. Au cours de 2016-2017, EACL s'adressera aux LNC pour qu'ils lui fournissent une évaluation provisoire de l'estimation du coût des obligations liées à ces activités pour s'assurer qu'elle a rempli de façon satisfaisante les obligations dont elle a la responsabilité.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesures de rendement | Cible |
|--|--|--------------|
| Les activités en lien avec le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible intensité sont exécutées de façon efficace et efficiente afin de réduire les responsabilités d'EACL. | Les LNC complètent l'estimation préliminaire des coûts de l'obligation liée aux déchets radioactifs historiques de faible activité pour les sites autres que Port Hope | Janvier 2017 |

4. *Projet de coût cible pour la fermeture du site du réacteur nucléaire de démonstration*

Ce projet comprend les activités de déclasserment du réacteur nucléaire de démonstration situé à Rolphton, en Ontario. Les plans de fermeture du site reposent sur la proposition que le Canada a acceptée dans le cadre du processus d'approvisionnement visant à mettre en œuvre le modèle d'OGEE. Par conséquent, les LNC mettront en œuvre les plans proposés par l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada, notamment la planification et l'obtention des approbations réglementaires pour le démantèlement du réacteur sur place. Les LNC ont sollicité la participation préliminaire de l'organisme de réglementation et des parties prenantes à l'égard de cette proposition; en 2016-2017, EACL examinera de nouveaux plans et activités de participation à cet égard.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesures de rendement | Cible |
|---|---|----------------|
| Le site du réacteur nucléaire de démonstration est déclassé avec succès et le site fermé afin de réduire les responsabilités d'EACL | Les LNC déposent leur demande de permis. | Septembre 2017 |
| | La participation des parties prenantes des LNC donne lieu à l'acceptation de l'évaluation environnementale et à l'émission du permis de démantèlement sur place. | Avril 2019 |
| | La Commission canadienne de sûreté nucléaire délivre le permis d'abandon ou autrement considère que toutes les activités de déclasserment et de gestion des déchets en cours sont terminées; seules des activités de maintenance seront poursuivies à long terme. | 2021 |

5. *Projet de coûts cibles pour la fermeture des Laboratoires de Whiteshell*

Ce projet comprend toutes les activités liées au déclasserment et à la fermeture du site des Laboratoires de Whiteshell situé à Pinawa, au Manitoba. Le site de Whiteshell est le deuxième plus grand site d'EACL exploité par les LNC. Il a été créé en 1963 par le gouvernement du Canada à titre de laboratoire de recherche d'EACL. La recherche portait sur le plus grand réacteur nucléaire modéré à eau lourde à refroidissement organique du monde, le WR-1. Les installations comprenaient également un réacteur SLOWPOKE ainsi que des installations de cellules chaudes blindées et d'autres laboratoires de recherche nucléaire. Le site comprend aussi une section réservée à la gestion des déchets radioactifs en vue de stocker provisoirement des déchets radioactifs pour le site de Whiteshell qui a été créé par suite de l'exploitation du réacteur de recherche et des Laboratoires nucléaires.

En 1998, le gouvernement a annoncé la fermeture des Laboratoires de Whiteshell et, depuis lors, les activités de déclasserment sont en cours. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'OGEE, les LNC ont proposé d'accélérer le déclasserment du site et de le terminer d'ici 2024, soit bien à l'avance sur l'échéancier prévu. L'accélération du déclasserment du site repose sur la proposition que le Canada a acceptée dans le cadre du processus d'approvisionnement et comprend les propositions visant le démantèlement du réacteur sur place. Les LNC ont sollicité la participation préliminaire de l'organisme de réglementation et des parties prenantes à l'égard de cette proposition; en 2016-2017, EACL examinera de nouveaux plans et activités de participation à cet égard.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesures de rendement | Cible |
|--|--|-------|
| Le site des Laboratoires de Whiteshell est déclassé avec succès et fermé afin de réduire les responsabilités d'EACL. | La Commission canadienne de sûreté nucléaire émet le renouvellement du permis visant la poursuite du déclassement du site. | 2018 |
| | La participation des parties prenantes des LNC donne lieu à l'acceptation de l'évaluation environnementale révisée qui permet le démantèlement sur place du réacteur WR-1. | 2019 |
| | La récupération des déchets est terminée pour tous les tubes verticaux dans la zone de gestion des déchets. | 2022 |
| | Tous les déchets/combustibles radioactifs de haute activité ont été retirés et acheminés aux Laboratoires de Chalk River. | 2022 |
| | La Commission canadienne de sûreté nucléaire délivre le permis d'abandon ou autrement considère que toutes les activités de déclassement et de gestion des déchets en cours sont terminées; seules des activités de maintenance seront poursuivies à long terme. | 2024 |

De plus, les LNC continueront d'offrir des services de manutention, d'entreposage et de stockage des déchets radioactifs à des tiers, notamment les déchets des hôpitaux et des universités. Ces activités sont menées sur la base du recouvrement complet de coûts et ne requièrent pas de financement gouvernemental.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesures de rendement | Cible |
|--|---|---|
| Offre de compétences techniques et de services consultatifs en matière de gestion des déchets commerciaux à des clients externes | Les LNC acceptent les déchets radioactifs des petits générateurs de déchets possédant des connaissances techniques, moyennant la rémunération des services. | Recouvrement complet des coûts des services des LNC |

Le budget se rapportant à la priorité « S'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs » est comme suit :

Projections sur cinq ans des besoins de financement pour le déclassement et la gestion des déchets- trésorerie

| (en millions de dollars) | Réal 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | | Total sur 5 ans |
|---|-----------------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | 2020- 2021 | |
| Déclassement et gestion des déchets | | | | | | | | |
| Total - Déclassement et gestion des déchets | 235 | 231 | 416 | 521 | 582 | 601 | 490 | 2 609 |
| Produits | 2 | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 6 |
| Besoins de financement | 233 | 230 | 413 | 520 | 581 | 600 | 489 | 2 602 |

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Laboratoires nucléaires

Priorité : Développer la position des LNC en science et technologie

L'objectif est de fournir une expertise en science et technologie nucléaires afin de soutenir et de développer les capacités du Canada de manière rentable. Les LNC concentreront leurs activités dans deux volets : 1) l'élaboration du plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires; et 2) la prestation de services techniques et la fourniture de produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale. Les LNC exploiteront en outre le réacteur National Research Universal (NRU) jusqu'au 31 mars 2018, comme l'a annoncé le gouvernement en février 2015.

À court terme, EACL se concentrera sur la prestation efficace et efficiente de services en science et technologie nucléaires par les LNC, y compris une augmentation des produits commerciaux et une réduction des frais d'administration et de gestion (frais généraux) de ses programmes. EACL comptera également sur les LNC pour tirer parti des partenariats et de la collaboration avec les universités, le gouvernement, l'industrie et le milieu scientifique afin de maintenir le profil et la pertinence des laboratoires. Plus particulièrement, les LNC élaboreront un plan à long terme décrivant dans les grandes lignes leur approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie qui est axée sur le client, fondée sur les projets, efficace et intégrée et qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. L'intégration de ce plan dans le plan d'immobilisations à long terme des LNC sera essentielle pour permettre d'aligner les besoins en science et technologie – à court et à long terme – sur les installations dont la construction ou la remise à neuf sont prévues dans les années à venir à mesure que le site de Chalk River est revitalisé.

1. Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires

EACL continuera de surveiller l'élaboration du plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires afin d'appuyer les priorités et les responsabilités fondamentales du gouvernement dans les domaines tels que la sûreté nucléaire, la sécurité, la non-prolifération, la lutte contre le terrorisme, l'énergie, la santé, la protection de l'environnement et les interventions en cas d'urgence. EACL s'est engagée, avec les ministères et organismes fédéraux, à élaborer un programme de travail qui répond à l'ensemble des besoins et priorités du gouvernement fédéral tout en assurant l'optimisation des ressources pour le Canada.

Par suite de cet engagement, le plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires d'EACL met l'accent sur cinq thèmes et activités de recherche : 1) l'aide au développement d'applications biologiques et la compréhension des incidences de la radiation sur les êtres vivants; 2) l'amélioration de la sécurité sur le plan national et international en appuyant la non-prolifération et la lutte contre le terrorisme; 3) la préparation aux situations d'urgence nucléaire et les interventions en cas d'urgence nucléaire; 4) l'assistance dans l'utilisation et le développement des technologies nucléaires de manière sûre, sécuritaire et responsable; et 5) l'aide à la gestion environnementale et à la gestion des déchets radioactifs.

Pour 2016-2017, les LNC exerceront des activités visant à appuyer les priorités du Canada recensées par les comités interministériels fédéraux et alignées sur le plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires. À court terme, ces activités sont concentrées sur la compréhension des incidences biologiques et environnementales de la radioexposition, le maintien de nos capacités en matière de non-prolifération nucléaire et d'intervention en cas d'urgence nucléaire, et l'avancement des concepts de réacteurs et de cycles de combustibles pour l'avenir de l'industrie nucléaire.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesure du rendement | Cible |
|---|---|--|
| Les priorités fédérales sont respectées selon le calendrier et une norme de qualité élevée. | Les projets de recherche présentés dans le plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires sont réalisés selon le calendrier et avec grande qualité. | Selon les jalons et les cibles inclus dans le programme de travail et budget annuels. |
| | Incidence de la science et de la technologie d'après les commentaires de clients fédéraux | D'après les examens et évaluations des projets ou d'autres documents produits par le gouvernement. |

2. Science et technologie à des fins commerciales

Les LNC continueront de fournir des services commerciaux à des tiers, et on s'attend à ce qu'ils augmentent leurs marges commerciales afin de se tailler une position en science et technologie nucléaires et de réduire l'ensemble des coûts des sites et des frais généraux pour le gouvernement. L'objectif est d'exploiter les actifs et les capacités des LNC, d'entreprendre des travaux commerciaux au moins sur la base du recouvrement complet des coûts (couvrant à la fois le coût des ventes ainsi que les coûts indirects et autres frais d'administration et coûts de soutien des sites). À mesure que les produits des LNC augmenteront, ils serviront à développer davantage les capacités en science et technologie, dont les avantages escomptés reviendront au gouvernement et aux Canadiens.

Plus particulièrement, EACL comptera sur les LNC pour accroître ses produits commerciaux, comme il est indiqué dans son plan stratégique de développement commercial. Ce plan doit comprendre une évaluation à long terme des capacités actuelles et futures des LNC compte tenu de facteurs internes et externes, des tendances du marché, ainsi que d'une vision à long terme plus large pour les LNC. La croissance des produits commerciaux sera essentielle pour remplacer les produits tirés de la production d'isotopes qui ont diminué de façon importante en anticipation de l'arrêt de la production routinière de l'isotope médical clé molybdenum-99 (Mo-99) en octobre 2016.

En 2016-2017 particulièrement, EACL surveillera les activités des LNC pour répondre aux demandes des clients existants et exploiter de nouveaux marchés nucléaires.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesure du rendement | Cible |
|---|---|---|
| Augmenter les débouchés commerciaux pour les laboratoires | Accroissement des produits commerciaux provenant de clients nouveaux ou émergents | Les produits provenant de clients nouveaux ou émergents dépassent 10 millions de dollars. |

3. Réacteur NRU

Les LNC continueront d'exploiter de manière sûre le réacteur NRU jusqu'en mars 2018. Cette fonction comprend des activités de recherche et la production d'isotopes médicaux et industriels. La production régulière d'isotopes médicaux clés Mo-99 cessera en octobre 2016, conformément à la stratégie du gouvernement sur les isotopes médicaux. Cependant, comme il a été annoncé en février 2015, le réacteur conservera, jusqu'en mars 2018, la capacité de produire du Mo-99, qui servira uniquement dans l'éventualité improbable où la production mondiale ne suffirait pas pour répondre à la demande. Après mars 2018, le réacteur sera mis en état d'arrêt sûr.

Pour la période allant jusqu'en mars 2018, l'objectif est de maximiser l'utilisation du réacteur NRU, particulièrement pour diverses activités de science et technologie et la production d'isotopes autres que le Mo-99. EACL comptera sur les LNC en 2016-2017 pour exploiter le réacteur à sa pleine capacité d'une manière sûre et rentable. De plus, les LNC élaboreront des plans pour préparer la mise à l'arrêt du réacteur. Il sera essentiel pour les LNC de maintenir la capacité et l'effectif qu'il faut pour fonctionner en toute sécurité et préparer les plans de mise à l'arrêt.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesure du rendement | Cible |
|---|--|--|
| Les LNC transforment les activités nucléaires poursuivies et préparent la mise à l'arrêt du réacteur NRU. | Grande qualité du plan d'exécution du projet de transition à la mise à l'arrêt du réacteur NRU élaboré et soumis à EACL | 31 janvier 2017 |
| | Les LNC mettent en œuvre une initiative visant à retenir, à réorienter et à redéployer les employés affectés au réacteur NRU et à d'autres employés touchés. | Décembre 2018 |
| Le réacteur NRU et les installations de production expérimentales connexes sont conservés afin de réaliser des projets de recherche jusqu'à la mise à l'arrêt en mars 2018. | Les activités liées au réacteur NRU sont maximisées. | Le réacteur NRU fonctionne à plein régime pendant au moins 228 jours en 2016-2017. |

Priorité : Transformer l'exploitation des LNC

L'objectif est de tirer parti de l'expertise et de l'expérience mondiale de l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada en vue de transformer l'exploitation des LNC pour améliorer l'efficacité et l'optimisation des ressources. Pour atteindre cet objectif, il faut, entre autres, passer en revue les processus et procédures en place pour assurer la sûreté, l'efficacité et l'efficacités des activités quotidiennes. EACL comptera sur la nouvelle direction des LNC pour redimensionner l'organisation afin d'assurer que les ressources sont adéquatement affectées et qu'elles sont recyclées ou redéployées vers les secteurs prioritaires, au besoin.

Les LNC ont pour vision de réaliser un site de type campus, moderne et rentable et comportant des installations nouvelles ou remises à neuf pour appuyer leur croissance future. EACL s'attendra à ce que les LNC respectent leurs engagements à satisfaire aux exigences des besoins fédéraux en science et en technologie, à augmenter les produits commerciaux et à réduire les obligations en matière de déclassement et de gestion des déchets, tout en maintenant une exploitation sûre. Les LNC élaboreront des plans à long terme pour des investissements ciblés et stratégiques en immobilisations qui permettront aux laboratoires d'élargir leur éventail unique de capacités en science et en technologie, tout en demeurant flexibles pour s'adapter rapidement aux possibilités appelées à évoluer issues de l'innovation de pointe dans les domaines du nucléaire et de l'énergie. En 2016-2017, EACL comptera sur les LNC pour réaliser d'importants projets d'immobilisations qui sont déjà en cours et planifier de nouveaux projets dans le cadre de leur stratégie plus vaste visant à revitaliser le site.

De plus, 2016-2017 sera un exercice important pour de nombreuses initiatives de transformation qui sont prévues ou en cours aux LNC. EACL comptera sur les LNC pour transformer l'ensemble de sa gestion et de son fonctionnement en tirant parti de ses capacités et de ses ressources, y compris en optimisant les fonctions de soutien et en intégrant les diverses missions pour appliquer les bonnes pratiques en usage dans l'industrie et améliorer l'exécution des projets aux LNC et leur rendement en matière de sûreté. EACL s'attendra également à ce que les LNC tirent parti de l'expertise et de l'expérience de ses sociétés mères et passent en revue leur planification globale et leur cadre de gestion, élaborent des plans à long terme intégrés pour le déclassement et la gestion des déchets ainsi que pour les laboratoires nucléaires et assurer une gestion financière efficace.

Les mesures du succès comprennent ce qui suit :

| Résultat | Mesures de rendement | Cible |
|--|--|--|
| La gestion et l'exploitation (y compris les activités nucléaires) des LNC sont transformées pour améliorer l'efficacité et réduire les coûts. | Réduction des coûts indirects des LNC | Réduction de 10 %, mesurée par rapport à une base de référence convenue, établie à partir des résultats réels de 2015-2016 |
| | Les LNC fournissent une version révisée du Manuel du système de gestion à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). | 2019-2020 |
| Le projet des LNC et leur rendement en matière de sûreté se sont améliorés. | Amélioration du rendement en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement par rapport aux bonnes pratiques de l'industrie | À déterminer – à comparer avec les normes de l'industrie |
| La position et le rendement en matière de sécurité de tous les secteurs des LNC se sont améliorés. | Les améliorations prévues de la sécurité physique et les mises à niveau des systèmes informatiques sont achevées selon les jalons établis dans le programme de travail et budget annuels et/ou le plan d'immobilisations de 2016-2017. | Selon les jalons et les cibles inclus dans le programme de travail et budget annuels et/ou le plan d'immobilisations |
| | Amélioration du rendement en matière de sécurité | Réduction annuelle des atteintes à la sécurité (sécurité physique, cybersécurité), réduction des événements à déclaration obligatoire auprès du régulateur, au moyen des cotes annuelles de rendement de la CCSN pour les sites des LNC et des cotes de la CCSN des exercices de formation majeurs, etc. |
| Les LNC réalisent des plans de 5 et 10 ans qui intègrent leur vision pour le site et permettent la revitalisation des Laboratoires de Chalk River. | Les LNC réalisent un plan stratégique de 5 ans et des plans de 10 ans. | Septembre 2016 |
| | Les LNC utilisent une base de référence intégrée dans toutes les missions (la base de référence servira de base aux rapports sur le rendement à l'avenir au moyen du système de gestion de la valeur acquise). | Mars 2017 La base de référence intégrée atteint le niveau de maturité III (selon la norme 748 de l'American National Standards Institute et de l'Electronic Industries Alliance). |
| Les LNC réalisent des projets d'infrastructure à l'appui d'une vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River. | Les LNC mènent à bien des projets d'infrastructure selon le calendrier et le budget, tel qu'il est prévu dans le programme de travail et budget annuels. | Selon le programme de travail et budget annuels |

Projections sur cinq ans des besoins de financement pour les activités des laboratoires nucléaires - trésorerie

| (en millions de dollars) | Réal 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | | Total sur 5 ans |
|--|-----------------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | 2020- 2021 | |
| Laboratoires nucléaires | | | | | | | | |
| Total pour les laboratoires nucléaires | 441 | 520 | 531 | 544 | 481 | 446 | 399 | 2 401 |
| Produits | 84 | 98 | 61 | 69 | 63 | 58 | 57 | 308 |
| Besoins de financement | 357 | 422 | 470 | 475 | 418 | 388 | 342 | 2 093 |

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

La diminution prévue des produits indiquée dans le tableau ci-dessus est en partie attribuable à une baisse prévue des ventes d'isotopes étant donné la cessation de la production régulière de Mo-99 au réacteur NRU en octobre 2016 et l'arrêt permanent du réacteur en mars 2018. Cette situation devrait mener à un recul des produits à compter de 2016-2017 et jusqu'en 2017-2018. Comme il a déjà été mentionné, cet élément s'inscrit dans la stratégie du gouvernement sur les isotopes médicaux, et le réacteur conservera, jusqu'en mars 2018, la capacité de produire du Mo-99, qui servira uniquement dans l'éventualité improbable où la production mondiale ne suffirait pas pour répondre à la demande.

En général, EACL prévoit que les LNC augmenteront leurs produits globaux dans le secteur de la science et de la technologie. Les prévisions de produits pour 2016-2017 reposent sur le programme de travail et budget annuels des LNC, et celles des années ultérieures, sur les plans précédents. À mesure que les LNC élaboreront des stratégies à plus long terme, on prévoit que les prévisions de produits seront révisées dans le Sommaire du Plan d'entreprise de 2017-2018 pour tenir compte des nouveaux plans des LNC pour la transformation et l'intensification des activités commerciales.

Autres secteurs prioritaires

EACL continuera également d'honorer toutes les obligations découlant de sa division des réacteurs CANDU (opérations commerciales abandonnées) dont les actifs ont été vendus en octobre 2011. Ces obligations comprennent les travaux commerciaux et juridiques nécessaires pour faire valoir les droits d'EACL, défendre sa position à l'égard des litiges en cours et en arriver à un règlement, comme le présente le Bureau de clôture.

Annexe A – États financiers consolidés

La présente rubrique présente les états financiers d'EACL qui reflètent son rôle en vertu du modèle d'OGEE. Puisque cette structure de présentation de l'information financière n'a été mise en œuvre qu'à l'exercice 2015-2016, les montants des exercices antérieurs ont été ajustés à des fins de comparaison.

En vertu du nouveau modèle d'OGEE, EACL reçoit un financement du gouvernement du Canada pour respecter ses engagements, ses priorités et ses objectifs liés à la science et à la technologie nucléaires, au déclassé et à la gestion des déchets, ainsi qu'à la revitalisation du site des Laboratoires de Chalk River. Les LNC gèrent et exploitent les sites d'EACL et mènent les activités nécessaires pour respecter les priorités d'EACL conformément à l'entente contractuelle conclue avec EACL. Tous les produits provenant de tiers que génèrent les LNC reviennent à EACL.

Les changements importants et notables pendant la période de planification sont la mise à l'arrêt prévue du réacteur NRU en mars 2018 et la cessation de la production régulière d'isotopes médicaux clés Mo-99 en octobre 2016.

Comme il a été mentionné dans la rubrique précédente du présent Sommaire du Plan d'entreprise, à mesure que les LNC élaborent des plans à plus long terme pour réaliser les objectifs d'EACL, les profils de financement peuvent changer une fois que les plans sont acceptés par EACL, et les Sommaires de plans d'entreprise ultérieurs en feront état.

Financement du gouvernement du Canada

Comme il a été mentionné dans la rubrique précédente, EACL respecte les priorités importantes du gouvernement à l'égard de la science et de la technologie nucléaires ainsi que du déclassé et de la gestion des déchets. Le gouvernement investit également dans le renouvellement des Laboratoires de Chalk River afin d'assurer une exploitation sûre et fiable et une infrastructure qui est nécessaire pour soutenir, perfectionner, appliquer et élaborer des capacités en matière de science et technologie de manière rentable. Le financement du gouvernement comprend du financement pour les investissements en immobilisations; cependant, un tel financement est différé et comptabilisé au même moment que l'amortissement de l'actif connexe.

De plus, le gouvernement fournit du financement à EACL pour lui permettre d'honorer ses obligations découlant de la division des réacteurs CANDU (opérations commerciales abandonnées).

Les produits provenant de tiers sont comptabilisés par EACL en tant que mandant. Les produits générés proviennent des travaux effectués par les LNC pour soutenir l'industrie de l'énergie nucléaire, la production d'isotopes, la vente ou la location d'eau lourde, et les services de recherche et de développement fournis à des tiers.

États consolidés du total des produits / du financement - trésorerie

| (en millions de dollars) | Réal 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | 2020- 2021 | Total sur 5 ans |
|---|-----------------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | | |
| EACL | | | | | | | | |
| Crédits parlementaires / financement - Exploitation | 408 | 464 | 689 | 806 | 830 | 828 | 671 | 3 823 |
| Crédits parlementaires / financement - Immobilisations | 92 | 141 | 154 | 160 | 160 | 160 | 160 | 794 |
| Produits | 131 | 144 | 104 | 99 | 73 | 59 | 58 | 393 |
| Total – EACL | 631 | 749 | 947 | 1 065 | 1 062 | 1 047 | 889 | 5 009 |
| Activités abandonnées | | | | | | | | |
| Crédits parlementaires / financement prévu par la loi | 36 | – | – | – | – | – | – | – |
| Total du financement / des produits | 667 | 749 | 947 | 1 065 | 1 062 | 1 047 | 889 | 5 009 |

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

États consolidés du résultat global - comptabilité d'exercice

| (en millions de dollars) | | Réel 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | | Total sur 5 ans |
|--|--------------|-----------------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | 2020- 2021 | |
| Produits | ¹ | 141 | 107 | 68 | 70 | 64 | 59 | 58 | 318 |
| Coût des ventes | ² | 84 | 59 | 37 | 38 | 35 | 32 | 32 | 175 |
| Marge brute | | 57 | 48 | 30 | 31 | 29 | 26 | 26 | 143 |
| Autre financement | ³ | 209 | – | – | – | – | – | – | – |
| Dépenses d'exploitation | ⁴ | 393 | 13 | 17 | 17 | 17 | 17 | 17 | 85 |
| Dépenses contractuelles | ⁵ | – | 312 | 327 | 332 | 273 | 241 | 194 | 1 367 |
| Perte d'exploitation | | (126) | (277) | (314) | (318) | (261) | (231) | (185) | (1 309) |
| Bénéfice d'exploitation | ⁶ | 6 | 7 | 6 | 3 | 2 | 2 | 2 | 14 |
| Coût d'exploitation | ⁷ | 220 | 207 | 199 | 194 | 188 | 181 | 172 | 934 |
| Perte nette avant les crédits parlementaires et la réévaluation des bénéfices (pertes) pour la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres | | (339) | (476) | (507) | (509) | (448) | (410) | (356) | (2 230) |
| Crédits parlementaires | ⁸ | 221 | 464 | 689 | 806 | 830 | 828 | 671 | 3 823 |
| Perte nette avant la réévaluation des bénéfices (pertes) pour la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres | | (118) | (11) | 182 | 296 | 382 | 417 | 315 | 1 593 |
| Bénéfices (pertes) pour la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres | ⁹ | (2 186) | – | – | – | – | – | – | – |
| Bénéfices (pertes) pour les opérations poursuivies avant les opérations abandonnées | | (2 304) | (11) | 182 | 296 | 382 | 417 | 315 | 1 593 |
| Bénéfice d'exploitation (perte d'exploitation) provenant des activités abandonnées | | 4 | (13) | (7) | (3) | – | – | – | (10) |
| Perte (bénéfice) des activités abandonnées avant les crédits parlementaires | | 4 | (13) | (7) | (3) | – | – | – | (10) |
| Crédits parlementaires pour les activités abandonnées | | 36 | – | – | – | – | – | – | – |
| Perte nette (bénéfice net) pour les activités abandonnées | | 40 | (13) | (7) | (3) | – | – | – | (10) |
| Bénéfice net (perte nette) | | (2 264) | (24) | 175 | 293 | 382 | 417 | 315 | 1 583 |
| Autres bénéfices actuariels (pertes actuarielles) liés au régime d'avantage sociaux des employés | | (1) | – | – | – | – | – | – | – |
| Résultat global (pertes) | | (2 265) | (24) | 175 | 293 | 382 | 417 | 315 | 1 583 |

¹ Les revenus pour le plan sur 5 ans ont été ajustés en fonction des recettes de trésorerie d'eau lourde (ententes avec la Chine et Bruce Power) étant donné que les ventes ont déjà été enregistrées

² Marges assumées de 45 %

³ À partir de l'exercice 2015-2016, EAACL recevra cet "Autre financement" directement par le biais des crédits parlementaires

⁴ Ces montants représentent les dépenses d'exploitation d'EAACL

⁵ Les dépenses contractuelles comprennent les paiements aux LNC et à l'entrepreneur

⁶ Les bénéfices d'exploitation comprennent les intérêts issus des investissements en fiducie pour les années de planification

⁷ Les coûts d'exploitation représentent la charge de désactualisation liée à la provision de déclassement et de gestion des déchets

⁸ Les crédits parlementaires comprennent le financement nécessaire moins les dépenses en immobilisation

⁹ Les bénéfices (pertes) pour la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres représente les ajustements à la provision pour les taux d'intérêts

La diminution prévue du chiffre d'affaires est liée à la baisse des ventes d'isotopes médicaux suite à l'arrêt de production routinière du réacteur national de recherche universel (NRU) de l'isotope médical clé Mo- 99 en Octobre 2016, et ensuite à son arrêt complet en Mars 2018. Lorsque les LNC prépareront leur stratégie de développement commercial et augmenteront leurs opérations commerciales, et lorsque les plans à long terme des LNC seront préparés (et approuvés par EAACL), il se peut que les revenus prévus des exercices futurs puissent être ajustés. Cela sera reflété dans les Sommaires de plans d'entreprise ultérieurs.

Les crédits parlementaires devraient augmenter selon les dépenses. Les crédits seront utilisés pour couvrir les dépenses supplémentaires qui sont prévus dans le déclassement et la gestion des déchets.

Bilans consolidés résumés - comptabilité d'exercice

| (en millions de dollars) | Réal 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | |
|--|-----------------------|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | 2020- 2021 |
| Actifs | | | | | | | |
| Actifs courants | | | | | | | |
| Trésorerie | 45 | 30 | 23 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Clients et autres débiteurs | 63 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 |
| Partie courante des créances à long terme | 31 | 33 | 28 | 7 | 0 | 0 | 0 |
| Stocks | 26 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 |
| | 165 | 110 | 98 | 74 | 67 | 67 | 67 |
| Actifs non courants | | | | | | | |
| Créances à long terme | 69 | 36 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Stockage à long terme des déchets radioactifs | 0 | 6 | 7 | 19 | 31 | 43 | 55 |
| Placements détenus en fiducie | 48 | 50 | 53 | 56 | 59 | 62 | 65 |
| Stocks d'eau lourde | 221 | 213 | 211 | 209 | 207 | 205 | 203 |
| Immobilisations corporelles | 417 | 566 | 730 | 886 | 1 042 | 1 198 | 1 354 |
| Total des actifs | 920 | 981 | 1 106 | 1 244 | 1 406 | 1 575 | 1 744 |
| Passifs | | | | | | | |
| Passifs courants | | | | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 118 | 96 | 90 | 101 | 111 | 116 | 120 |
| Avances de clients et obligations envers les clients / Provisions | 23 | 15 | 15 | 15 | 5 | 5 | 5 |
| Partie courante de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets | 230 | 231 | 299 | 285 | 350 | 372 | 412 |
| | 370 | 342 | 404 | 401 | 466 | 493 | 537 |
| Passifs non courants | | | | | | | |
| Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets | 9 745 | 9 699 | 9 426 | 9 125 | 8 679 | 8 249 | 7 903 |
| Financement différé pour les immobilisations | 372 | 521 | 685 | 841 | 997 | 1 153 | 1 309 |
| Financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets | 221 | 245 | 270 | 288 | 294 | 294 | 294 |
| Avantages du personnel | 29 | 37 | 34 | 33 | 32 | 31 | 30 |
| Total des passifs | 10 737 | 10 844 | 10 818 | 10 688 | 10 468 | 10 220 | 10 073 |
| Capitaux propres négatifs | | | | | | | |
| Capital social | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 |
| Capital d'apport | 208 | 186 | 161 | 136 | 136 | 136 | 136 |
| Déficit | (10 040) | (10 064) | (9 888) | (9 595) | (9 213) | (8 796) | (8 480) |
| | (9 817) | (9 863) | (9 712) | (9 444) | (9 062) | (8 645) | (8 329) |
| Total des passifs et des capitaux propres négatifs | 920 | 981 | 1 106 | 1 244 | 1 406 | 1 575 | 1 744 |

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

La diminution en trésorerie à partir de 2017-2018 correspond au solde minimal qu'EACL s'attend à avoir.

Les créances à long terme correspondent principalement à la location-vente d'eau lourde à la centrale de Qinshan, dont le montant doit être versé à EACL sur la durée du contrat de location. Comme par le passé, EACL continuera, durant la période visée par le plan, d'utiliser les produits des ventes d'eau lourde pour financer ses activités et continuera de présenter ces produits sous forme de financement différé pour le déclassement.

Les actifs liés au stockage à long terme des déchets radioactifs augmenteront à mesure qu'EACL mettra de côté des fonds pour tenir compte des engagements futurs dans les opérations de déchets en cours.

Les immobilisations corporelles et l'équipement devrait augmenter en lien avec l'augmentation des investissements dans les infrastructures sur le site de Chalk River, comme en témoigne l'important financement fourni pour revitaliser les Laboratoires de Chalk River dans les années à venir (800 millions de dollars sur cinq ans, de 2016-2017 à 2020-2021). Avec cette augmentation en immobilisations corporelles et équipement, le financement des immobilisations reporté augmentera également. Ce compte met de côté le financement reçu par EACL afin qu'il puisse être amorti à l'actif.

La provision liée au déclassement et à la gestion des déchets représente l'obligation future d'assumer tout passif lié à la gestion des déchets et au déclassement. Ce passif est exprimé en fonction de la valeur actualisée nette des charges futures requises pour s'acquitter de l'obligation. La provision liée au déclassement et à la gestion des déchets d'EACL est ajustée annuellement afin de tenir compte des progrès réalisés à ce jour, des nouvelles estimations fournies et du passif lié aux nouveaux déchets d'exploitation des LNC. La variation sur douze mois de ce compte correspond à l'augmentation de la valeur actualisée nette pour tenir compte du passage du temps, contrebalancée en partie par la réduction du passif du montant des dépenses engagées chaque exercice.

Des changements à la responsabilité pourraient se produire dans les années à venir une fois que les plans à long terme des LNC seront acceptés par EACL. Cet exercice de planification pourrait mener à une réorganisation des projets et des activités, ce qui pourrait influencer sur la valeur de la responsabilité, y compris la valeur actuelle nette. Cependant étant donné l'augmentation des activités et des dépenses qui y sont associées, l'on s'attend à ce que la responsabilité diminue. Cela sera confirmé par le biais des plans à long terme à venir. Avec une diminution de la provision en matière de déclassement et de gestion des déchets, il en sera de même de l'équité négative globale d'EACL et le déficit de l'actionnaire.

En outre, à partir de 2015-2016, une partie du financement ou des revenus liés aux opérations en cours qui créent une responsabilité en matière de déclassement ou de gestion des déchets (par exemple les activités de science et de technologie nucléaires) sera mise de côté afin de tenir compte des responsabilités futures. Ceci est pris en compte dans la provision pour le déclassement et la gestion des déchets.

À compter de l'exercice 2015-2016, le financement / les produits reçus chaque année au titre du passif lié au déclassement de nouveaux déchets sont présentés dans des comptes distincts pour indiquer le financement requis à l'avenir pour s'acquitter de ces passifs liés au déclassement.

Les normes comptables exigent que le passif soit réévalué à la fin de l'exercice au moyen du taux d'intérêt de référence alors en vigueur, ce qui peut donner lieu à des augmentations ou diminutions considérables de la valeur du passif sans toutefois représenter un besoin actuel de flux de trésorerie de la part du gouvernement. Les prévisions présentées ci-dessus ne sont pas représentatives de l'incidence de la fluctuation éventuelle future des taux d'intérêt sur le passif présenté.

Le financement différé pour la gestion des déchets correspond aux produits tirés des créances à long terme liées à la location d'eau lourde, comme il a été mentionné précédemment. Le financement différé pour les immobilisations est lié au financement fédéral antérieur reçu pour l'eau lourde. Lorsque les paiements seront reçus, ce financement différé diminuera.

Les fluctuations des pertes sont attribuables principalement aux changements des revenus globaux.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

| (en millions de dollars) | Réal | Budget | Plan | | | | | Total sur 5 ans |
|--|-------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | 2014- 2015 | 2015- 2016 | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | |
| Activités d'exploitation | | | | | | | | |
| Flux de trésorerie nets avant les produits / le financement | (584) | (610) | (793) | (905) | (902) | (887) | (729) | (4 216) |
| Produits | 131 | 144 | 104 | 99 | 73 | 59 | 58 | 393 |
| Financement / crédits parlementaires | 501 | 605 | 843 | 966 | 990 | 988 | 831 | 4 616 |
| Flux de trésorerie nets des activités abandonnées avant le financement | (28) | (13) | (7) | (3) | – | – | – | (10) |
| Crédits parlementaires pour les activités abandonnées | 36 | – | – | – | – | – | – | – |
| | 55 | 126 | 147 | 157 | 160 | 160 | 160 | 784 |
| Activités d'investissement | | | | | | | | |
| Acquisition d'immobilisations | (92) | (141) | (154) | (160) | (160) | (160) | (160) | (794) |
| | (92) | (141) | (154) | (160) | (160) | (160) | (160) | (794) |
| Flux de trésorerie nets | (37) | (15) | (7) | (3) | – | – | – | (10) |
| Trésorerie en début d'exercice | 82 | 45 | 30 | 23 | 20 | 20 | 20 | |
| Trésorerie en fin d'exercice | 45 | 30 | 23 | 20 | 20 | 20 | 20 | |

Remarque : Les chiffres sont présentés sur la base des flux de trésorerie.

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

La différence entre les recettes présentées dans les « états consolidés du résultat global (comptabilité d'exercice) » à la page 35 et les « tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie (comptabilité d'exercice) » ci-dessus se rapportent à des différences dans les recettes de l'eau lourde. Comme indiqué dans le tableau de résultat global, le revenu lié à la Chine et Bruce Power eau lourde bail a été exclu en raison du fait que le chiffre d'affaires des ventes a été enregistré dans les périodes précédentes. Toutefois, le produit en espèces est reconnu par EAACL comme un flux de trésorerie pour l'année.

Le flux global de trésorerie négatif net est le résultat des activités liées aux activités abandonnées d'EAACL, qui utilisent leur solde de trésorerie existant plutôt que du nouveau financement.

Annexe B – Budget d'exploitation de 2016-2017

Produits et bénéfices net - comptabilité d'exercice

| <i>(en millions de dollars)</i> | Réel 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan 2016- 2017 |
|--|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Produits | 141 | 107 | 68 |
| Coût des ventes | 84 | 59 | 37 |
| Marge brute | 57 | 48 | 30 |
| Autre financement | 209 | - | - |
| Dépenses d'exploitation | 393 | 13 | 17 |
| Dépenses contractuelles | - | 312 | 327 |
| Perte d'exploitation | (126) | (277) | (314) |
| Bénéfice d'exploitation | 6 | 7 | 6 |
| Coûts d'exploitation | 220 | 207 | 199 |
| Perte nette avant les crédits parlementaires et la réévaluation des bénéfices (pertes) pour la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres | (339) | (476) | (507) |
| Crédits parlementaires | 221 | 464 | 689 |
| Perte nette avant la réévaluation des bénéfices (pertes) pour la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres | (118) | (11) | 182 |
| Bénéfices (pertes) pour la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres | (2 186) | - | - |
| Bénéfice net (perte nette) pour les opérations poursuivies avant les opérations abandonnées | (2 304) | (11) | 182 |
| Bénéfice d'exploitation (perte d'exploitation) provenant des activités abandonnées | 4 | (13) | (7) |
| Perte (bénéfice) des activités abandonnées avant les crédits parlementaires | 4 | (13) | (7) |
| Crédits parlementaires pour les activités abandonnées | 36 | - | - |
| Perte nette (bénéfice net) pour les activités abandonnées | (40) | (13) | (7) |
| Bénéfice net (perte nette) | (2 264) | (24) | 175 |
| Autres bénéfices actuariels (pertes actuarielles) liés au régime d'avantage sociaux des employés | (1) | - | - |
| Résultat global (pertes) | (2 265) | (24) | 175 |

Remarque : les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement

Financement du gouvernement du Canada - Exploitation (trésorerie)

| (en millions de dollars) | Réel 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | | Total sur 5 ans |
|---|-----------------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | 2020- 2021 | |
| EACL | | | | | | | | |
| Déclassement et gestion des déchets | 233 | 230 | 413 | 520 | 581 | 600 | 489 | 2 602 |
| Laboratoires nucléaires | 265 | 281 | 316 | 315 | 258 | 228 | 182 | 1 299 |
| Total du financement des activités d'EACL - Exploitation | 498 | 511 | 730 | 835 | 839 | 828 | 671 | 3,901 |
| Activités abandonnées - Bureau de clôture | 36 | - | - | - | - | - | - | - |
| Financement provenant des produits tirés de la location d'eau lourde | 48 | 47 | 41 | 29 | 9 | - | - | 79 |
| Répartition des frais généraux ajustée | 42 | - | - | - | - | - | - | - |
| Financement gouvernemental consolidé | 445 | 464 | 689 | 806 | 830 | 828 | 671 | 3 823 |

Remarque : les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement

Le financement gouvernemental dans le cadre du programme de déclasserment et de gestion des déchets devrait augmenter initialement étant donné les activités en lien avec l'Initiative dans la région de Port Hope. Le financement en science et technologie devrait diminuer étant donné l'arrêt des activités du réacteur NRU en mars 2018.

Flux de trésorerie

| (en millions de dollars) | Réel 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan 2016- 2017 |
|--|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| Activités d'exploitation | | | |
| Flux de trésorerie nets avant les produits / le financement | (584) | (610) | (793) |
| Produits | 131 | 144 | 104 |
| Financement / crédits parlementaires | 501 | 605 | 843 |
| Flux de trésorerie nets des activités abandonnées avant le financement | (28) | (13) | (7) |
| Crédits parlementaires pour les activités abandonnées | 36 | - | - |
| | 55 | 126 | 147 |
| Activités d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations | (92) | (141) | (154) |
| | (92) | (141) | (154) |
| Flux de trésorerie nets | (37) | (15) | (7) |

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.
Les chiffres sont présentés sur la base des flux de trésorerie.

Les flux de trésorerie nets de 2016-2017, avant les produits et le financement, ont été inférieurs d'environ 183 millions de dollars au montant budgété pour 2015-2016, ce qui s'explique principalement par une diminution de 6 millions de dollars au titre des activités du Bureau de clôture, une augmentation de 30 millions de dollars des dépenses en immobilisations, ainsi que par une augmentation pour le programme de déclasserment et de gestion des déchets lié à l'Initiative dans la région de Port Hope et aux travaux généraux de déclasserment et de gestion des déchets. Le flux de trésorerie issu du financement/crédits parlementaires devrait augmenter en lien avec les activités susmentionnées.

Annexe C – Budget d'immobilisations pour 2016-2017

Le plan d'immobilisations d'EACL repose sur le plan d'immobilisations des LNC de 2016-2017, qui a été élaboré à partir de l'évaluation des besoins en infrastructure des LNC, compte tenu notamment des exigences en matière de santé, de sûreté, de sécurité et des risques environnementaux, des conditions actuelles des installations, des exigences réglementaires et des besoins commerciaux. Par conséquent, tous les investissements ont pour objet de renouveler et de revitaliser le site de Chalk River afin de pallier les déficiences engendrées par la réduction du niveau d'investissements en immobilisations des années précédentes, tel qu'il est évalué par les LNC et approuvé par EACL.

En 2016-2017, Les LNC prépareront des plans de 5 et 10 ans pour élaborer la vision à long terme de la revitalisation des Laboratoires de Chalk River, à des fins d'approbation par EACL. Aussi, les plans des années à venir seront ajustés pour tenir compte de cette vision à long terme.

Le plan d'immobilisations vise deux principaux domaines :

1. Infrastructure du site : Investissements requis immédiatement pour renouveler les installations et les systèmes d'infrastructure municipaux existants et vieillissants au site de Chalk River comme les réseaux de distribution d'eau potable, d'égouts pluviaux, des eaux usées, et le réseau électrique. Ces renouvellements sont nécessaires pour répondre aux exigences en matière de réglementation et de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement, et pour maintenir la capacité opérationnelle globale du site.
2. Recapitalisation continue : Conformément aux meilleures pratiques de l'industrie, ces investissements s'intègrent dans un plan à long terme visant à recapitaliser le site et à harmoniser les capacités avec les besoins commerciaux.

Financement du gouvernement du Canada – Immobilisations (trésorerie)

| <i>(en millions de dollars)</i> | Réal 2014- 2015 | Budget 2015- 2016 | Plan | | | | | Total sur 5 ans |
|---|-----------------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | | | 2016- 2017 | 2017- 2018 | 2018- 2019 | 2019- 2020 | 2020- 2021 | |
| EACL | | | | | | | | |
| Immobilisations | 92 | 141 | 154 | 160 | 160 | 160 | 160 | 794 |
| Total du financement du gouvernement du Canada – Immobilisations | 92 | 141 | 154 | 160 | 160 | 160 | 160 | 794 |

Remarque : Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Annexe D – Gouvernance d'entreprise

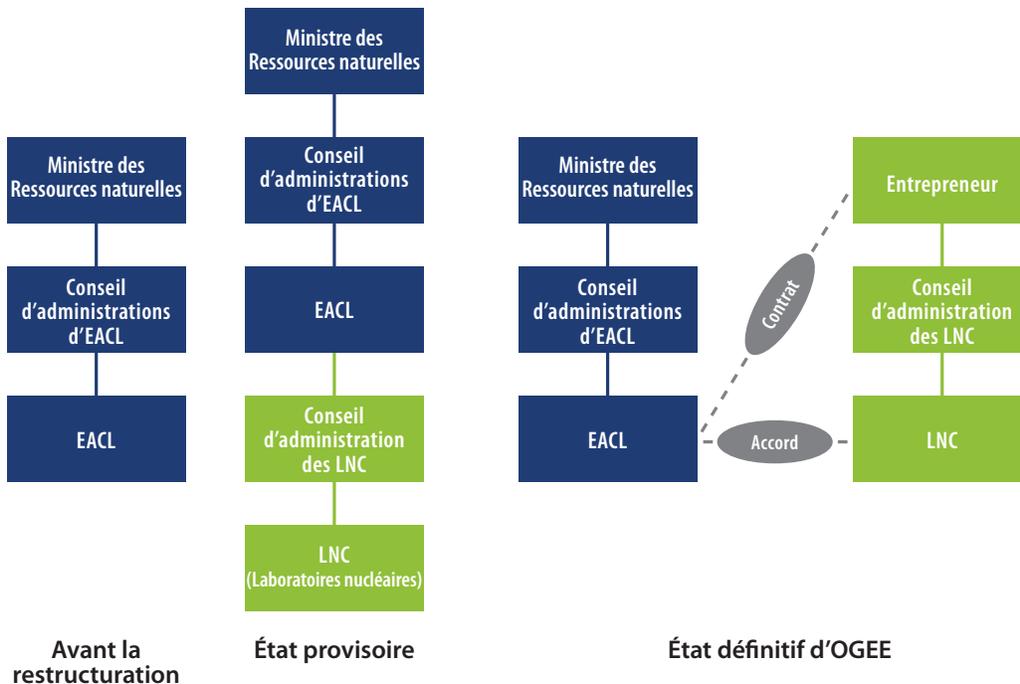
Le modèle d'OGEE a fondamentalement changé la structure de gouvernance d'EACL, puisque la société cesse d'être directement responsable de toutes les activités menées dans ses sites et de la direction des travaux visant à mener à bien ses missions et assume dorénavant un rôle de surveillance d'un contrat à long terme conclu avec un entrepreneur du secteur privé aux fins de la gestion et de l'exploitation des LNC. L'exercice 2016-2017 sera le premier exercice complet d'exploitation aux termes de ce modèle. Comme il a été mentionné précédemment, EACL peut exercer son influence sur les LNC et favoriser leur rendement en s'assurant qu'ils ont élaboré des plans appropriés et en ayant recours à des mesures incitatives financières adéquates aux fins du respect des priorités.

La restructuration d'EACL a été réalisée en deux phases. La première étape, qui s'est terminée en novembre 2014, consistait à créer et à mettre en œuvre les LNC en tant que filiale en propriété exclusive d'EACL. Dans le cadre d'une réorganisation interne, la quasi-totalité des employés d'EACL ont été transférés aux LNC, et tous les permis, licences et autres autorisations nécessaires ont été transférés aux LNC, leur permettant de devenir l'exploitant des Laboratoires nucléaires et l'employeur de la main d'œuvre. EACL a ensuite commencé à se restructurer à titre de petite société d'État regroupant des experts et a mis en place des politiques, des processus et des procédures pour pouvoir assumer son nouveau rôle.

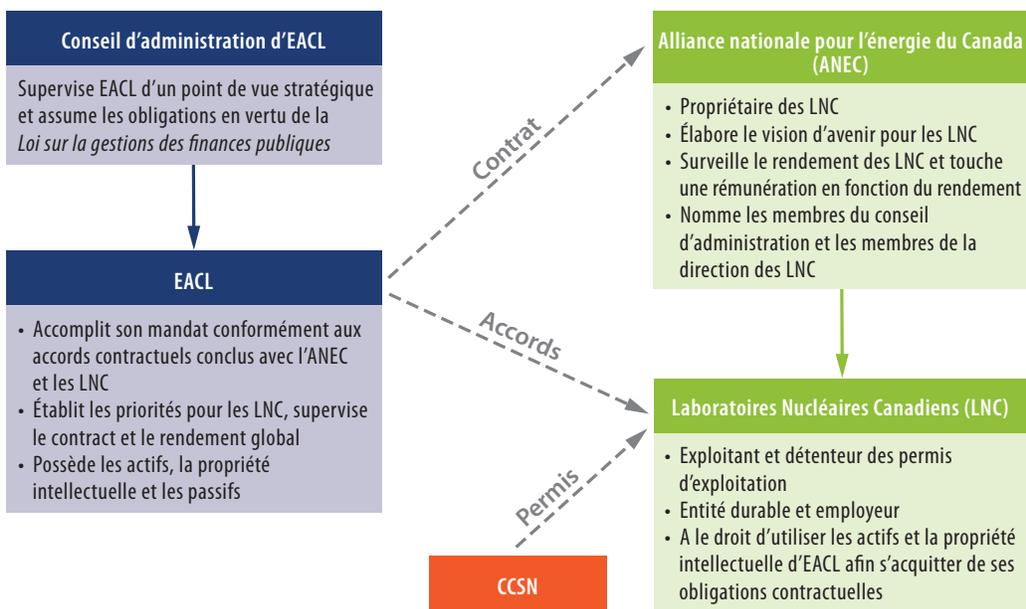
Après un processus d'approvisionnement dirigé par Ressources naturelles Canada, avec l'aide de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada a été choisie à titre de soumissionnaire privilégié afin de gérer et d'exploiter les LNC. Une fois les actions des LNC transférées d'EACL à l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada, les LNC sont devenus une société du secteur privé. EACL a alors assumé son nouveau rôle de surveillance et a la charge d'assurer l'optimisation des ressources et de réaliser ses priorités dans le cadre de l'entente contractuelle conclue avec l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada et les LNC.

Cette transition de la gouvernance, y compris l'état provisoire, est illustrée à la figure ci-dessous.

Structure de gouvernance d'EACL et transition vers un modèle d'OGEE



Aperçu du modèle d'OGEE



Structure de gouvernance interne d'EACL

Conseil d'administration

EACL est régie par un conseil d'administration qui fournit une orientation stratégique et des conseils au président-directeur général. Le conseil, par l'entremise de son président, reçoit des directives du seul actionnaire de la société, le gouvernement du Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles. Il rend compte au Parlement par le truchement du ministre des Ressources naturelles.

En date de mars 2016, le conseil se compose de quatre administrateurs, qui représentent la communauté scientifique et technologique et le milieu des affaires canadiens. Les administrateurs, le président du conseil d'administration (poste actuellement vacant) et le président et chef de la direction d'EACL (poste actuellement vacant) sont nommés par le gouvernement du Canada en vertu d'un décret en conseil. La liste des membres du conseil, avec la date de fin de leur mandat, figure ci-dessous.

Claude Lajeunesse, Ph. D.

Nommé au conseil en mars 2005

Mandat renouvelé en janvier 2015 et prenant fin en décembre 2015 (les administrateurs en place demeurent en fonction jusqu'à ce que leur successeur ait été nommé)

M. Lajeunesse est ancien président du conseil du Groupement Aéronautique de Recherche et Développement en Environnement; président et chef de la direction de l'Association des industries aérospatiales du Canada et de l'Association des universités et collèges du Canada; et président et vice chancelier de l'Université Concordia, à Montréal, et de la Ryerson University, à Toronto. Il est ancien membre du conseil de TD Assurance, de la Fondation de la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada, de SOFINOV (Caisse de dépôt et placement du Québec) et du Toronto East General Hospital. Il est titulaire d'un doctorat en génie nucléaire du Rensselaer Polytechnic Institute, à New York. .

Comité : président du comité de ressources humaines et de gouvernance

Gregory Josey

Nommé au conseil en mars 2013

Mandat renouvelé en janvier 2015 et prenant fin en décembre 2015 (les administrateurs en place demeurent en fonction jusqu'à ce que leur successeur ait été nommé)

M. Josey a été vice-président, Finances et chef des finances de Soins-santé grand public McNeil, Johnson & Johnson Inc. et Johnson & Johnson – Merck Consumer Pharmaceuticals. Il a aussi été membre de la haute direction et du conseil d'administration de Johnson & Johnson Inc. au Canada, président du conseil canadien des directeurs financiers de Johnson & Johnson et membre du conseil consultatif de la division ontarienne d'INCA. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid-Laurier et est comptable professionnel agréé.

Comité : président du comité d'audit

Bob Hamilton

Nommé au conseil en décembre 2014 – mandat prenant fin en décembre 2015 (les administrateurs en place demeurent en fonction jusqu'à ce que leur successeur ait été nommé)

M. Hamilton est sous-ministre, Ressources naturelles Canada. Ancien sous-ministre de l'Environnement; ancien secrétaire délégué principal du Conseil du Trésor et principal responsable du Conseil Canada-États-Unis de coopération en matière de réglementation; ancien sous-ministre délégué de l'Environnement; et ancien secrétaire délégué du Conseil du Trésor. Il a œuvré au sein de la haute direction de Finances Canada, notamment à titre de sous-ministre adjoint principal, Direction de la politique de l'impôt, et de sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier. Il détient un baccalauréat ès arts (économie) et une maîtrise en économie de l'Université Western Ontario.

James Hall

Nommé au conseil en août 2013

Mandat renouvelé en décembre 2014 et prenant fin en décembre 2015 (les administrateurs en place demeurent en fonction jusqu'à ce que leur successeur ait été nommé)

M. Hall est vice-président de Callidus Capital Corporation et président et chef de la direction de James Hall Advisors Inc. Il siège actuellement au conseil d'administration d'Immunovaccine Inc. et est fiduciaire d'un OMERS Trust. Il a occupé le poste de président du conseil et chef de la direction de Journal Register Company, a été premier vice-président et chef des placements de Working Ventures Canadian Fund Inc., et premier vice-président de Lloyds Bank Canada. Comptable professionnel agréé, M. Hall détient un baccalauréat spécialisé en administration de la Richard Ivey School of Business de l'Université Western Ontario.

Committees: Audit and Human Resources & Governance

Le conseil est appuyé par deux comités : le comité d'audit et le comité de ressources humaines et de gouvernance. Le comité d'audit a pour mandat de surveiller le travail des auditeurs externes et internes, d'orienter la fonction d'audit interne et d'évaluer la pertinence des systèmes et pratiques opérationnelles ainsi que des rapports financiers d'EACL conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs indépendants afin de discuter de questions et de constatations importantes découlant de l'audit, conformément à son mandat. Les auditeurs indépendants et l'auditeur interne ont un accès illimité au comité d'audit, que la direction soit présente ou non.

Le comité d'audit veille aussi à ce que l'élaboration du Plan d'entreprise respecte l'orientation fournie par le conseil d'administration. Il examine le plan avant qu'il ne soit passé en revue et approuvé par le conseil et remis au ministre des Ressources naturelles.

Le comité de ressources humaines et de gouvernance supervise les secteurs des ressources humaines, de la santé organisationnelle et de la sûreté, y compris la sûreté nucléaire, la sécurité, l'environnement et la gouvernance d'entreprise.

Structure du conseil d'administration et de ses comités



Équipe de direction

Pour diriger EACL pendant la période de transition vers un modèle d'OGEE, un agent principal de la transition a été nommé. L'agent principal de la transition rend compte directement au conseil d'administration. Une fois que le gouvernement aura nommé le président et chef de la direction, ce dernier dirigera EACL dans son nouveau rôle, et le poste d'agent principal de la transition sera éliminé. Tous les membres de la direction qui relèvent directement du chef de la direction ou de l'agent principal de la transition d'EACL sont nommés par le conseil d'administration par l'entremise du comité de ressources humaines et de gouvernance sur recommandation de l'agent principal de la transition ou du président-directeur général, une fois qu'il est nommé. Chacun des membres de la direction qui relèvent directement du chef de la direction doit rendre compte d'un domaine d'activité précis, comme il a été approuvé par l'agent principal de la transition (et le président-directeur général, selon le cas) ainsi que par le comité de ressources humaines et de gouvernance du conseil.

Structure de l'équipe de direction d'EACL



Annexe E – Mise en œuvre de la directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements

En 2015-2016, EACL a travaillé à l'harmonisation de ses politiques, lignes directrices et pratiques sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements avec celles du Secrétariat du Conseil du Trésor (y compris la Directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements (la «directive»)) conformément à ses obligations légales.

Toutes les politiques d'EACL ont été passées en revue et la plupart se sont révélées déjà conformes à la directive, des changements mineurs étant requis pour en assurer la conformité. EACL a apporté les ajustements nécessaires pour que ses politiques correspondent à la directive. Notamment, la politique gouvernant les voyages d'affaires des employés et celle des dirigeants ont été fusionnées. Une politique distincte, qui est conforme à la directive et s'harmonise avec la politique du Conseil du Trésor, est maintenue pour les membres du conseil d'administration.

Les autres modifications qui ont été apportées touchent les niveaux de pouvoir d'approbation pour les voyages et l'accueil, les mises à jour des formulaires de voyage et l'harmonisation des catégories de voyage. Toutes les modifications ont été examinées par la direction et approuvées par le conseil d'administration.

EACL a également mis en œuvre la divulgation proactive des dépenses de voyage des membres de son conseil d'administration ainsi que de son président-directeur général et de ses vice-présidents, sur son site Web. Les coûts de chaque voyage par personne y sont publiés sur une base trimestrielle depuis le troisième trimestre de 2015-2016. Un rapport annuel qui présentera le total des dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements de la société est publié sur le site Web de la société dès 2015-2016.

En outre, dans le cadre de son processus de planification annuel, EACL a prévu les dépenses de voyage et d'accueil pour le prochain exercice. Compte tenu de la taille réduite d'EACL et de son nouveau rôle, l'exercice 2015-2016 a servi d'année de référence quant à l'établissement des dépenses de voyage à prévoir pour les exercices à venir.

À la suite de ces ajustements, les pratiques d'EACL sont conformes à la directive du gouvernement sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements.